

Soeurs Carmélites de la Charité Vèdruna



CENTRE KEKELI

145, Rue des Bruyères- Hanoukopé

Tél. : 23-36-26-96 / 90-31-34-81

B.P : 3053 Lomé, Email : kekelicentre@gmail.com

www.centrekekeli-e.monsite.com

Pour la Protection de l'enfant

Rapport narratif du programme « VACANCES UTILES 2015 »



Mise en œuvre par le Centre KEKELI

Juillet à août 2015

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION ET RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	1
II. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES VACANCES UTILES 2015.....	1
2.1. BENEFICIAIRES DES VACANCES UTILES 2015	1
2.2. DEROULEMENT DES ACTIVITES	1
2.2.1. Les rencontres préalables avec les volontaires animateurs	1
2.2.2. Les formations avec les volontaires animateurs	1
2.2.3. Les activités de formation, ludique et récréatives avec les enfants	1
2.2.4. Les ateliers manuels avec les enfants	1
2.2.5. Les activités de formation, ludique et récréatives avec les enfants	1
2.2.6. Les activités de visibilité et d'évaluation	1
III. CONCLUSION	1

I. INTRODUCTION ET RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Le Centre KEKELI, un centre de protection de l'enfant, développe plusieurs actions de protection des victimes de violences et abus sexuels, des enfants travailleurs ou des enfants à risque et de prévention. A l'instar des actions de prévention, le programme de prévention des abus et de formation des enfants à l'auto protection dans les communautés, dénommé « Vacances Utiles » prend une place prépondérante.

A sa 9^{ème} édition, les vacances utiles 2015 ont pour thème général « **La protection de l'enfant, un défi pour nous tous** » et comme slogan « **NON au travail des enfants et aux violences sexuelles sur les enfants, OUI à une protection pour chaque enfant** ». Notons que le thème général est le

thème triennal choisi depuis 2014.

L'objectif général des vacances utiles 2015 est d'organiser trois (3) sessions de deux semaines de vacances utiles (*formation des jeunes animateurs sur les notions de la protection de l'enfant et formation des enfants à l'auto protection et à la culture de la dénonciation sur les violences et abus sexuels*) dans la région Lomé commune.

Comme résultats attendus de la 9^{ème} édition du programme des vacances utiles,

- 3 sessions de vacances utiles sont organisées
- 45 jeunes sont formés sur la protection de l'enfant et au rôle de volontaire et d'animateur de groupe d'enfant
- 30 acteurs locaux des quartiers (CDQ, commissariat, chef du quartier, enseignants, etc.) sont formés sur la protection de l'enfant
- 600 enfants ont bénéficié des activités de formation, ludique, artistique et récréatives en s'outillant à l'auto protection et à la culture de la dénonciation des cas de violences et abus sexuels dont ils et/ou leurs pairs seraient victimes
- Au moins 2 ateliers pratiques (dessin et perlage) sont organisés à l'endroit des enfants d'au moins 12 ans
- Les enfants acquièrent et développent des compétences en activités manuelles
- Trois (3) festivals/manifestations de sensibilisation ont eu lieu pour conscientiser les communautés sur l'urgence de la protection de l'enfant

Ce présent rend compte de chacune des 3 sessions réalisées en ce qui concerne les activités préparatoires, les activités proprement dites, quelques éléments d'évaluation et de suggestions.

II. LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DES VACANCES UTILES 2015

Pour atteindre les objectifs et les résultats ci dessus, le centre KEKELI a mis en œuvre les 3 sessions des vacances utiles courant le mois de juillet et août 2015 à savoir :

- La 1^{ère} session, celle d'AMADAHOME (Adidogomé au périphérique ouest de Lomé) du 11 au 19 juillet 2015 à l'école primaire catholique sise dans l'enceinte de la communauté chrétienne Jésus Miséricordieux d'AMADAHOME
- la 2^{ème} session, celle du canton de BAGUIDA (périphérique est de Lomé) du 20 au 31 juillet 2015 sur la paroisse Sainte Lucie de BAGUIDA
- la 3^{ème} session, celle de Hanoukopé (siège du centre KEKELI à Lomé centre) du 10 au 21 août 2015.

Par ailleurs chaque session est coordonnée par un coordonnateur, responsable d'une équipe spécifique composée d'autres membres de l'équipe KEKELI (annexe 2). Des activités préparatoires ont été réalisées au niveau de chaque session (annexe 3). Un programme journalier est suivi durant la période de chaque session (annexe 4).

2.1. Bénéficiaires des vacances utiles 2015

Bénéficiaires	Enfants			Animateurs			Acteurs locaux		
	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total	Mas.	Fém.	Total
Session d'Amadahomé	88	166	254	8	7	15	1	2	3
Session de Baguida	42	196	238	7	8	15	6	5	11
Session de Hanoukopé	113	56	169	8	7	15			
Total	243	418	661	23	22	45	7	7	14

2.2. Déroulement des activités

Les activités courantes de chaque session se sont déroulées selon les programmes prédéfinis (annexe 1 et annexe 4).

2.2.1. Les rencontres préalables avec les volontaires animateurs

Deux (2) rencontres préalables avec les volontaires animateurs ont eu lieu respectivement le samedi 11 juillet 2015 avec les animateurs et acteurs locaux d'Amadahomé et le samedi 08 Août 2015 avec les volontaires de Hanoukopé. Ces

rencontres préalables ont permis aux volontaires de cerner les enjeux des vacances utiles 2015 et de bien s'imprégner des dispositions pratiques inhérentes. Les volontaires de Baguida n'ont pas eu de rencontre préalable avant le début effectif de la session. Cependant, l'objectif de la rencontre préalable est reconduit le 1^{er} jour de la session.



Séance sur les techniques d'animation



avec les volontaires de Hanoukopé Séance de brise glace avec les volontaires d'Amadahomé



2.2.2. Les formations avec les volontaires animateurs

En tout, **vingt six (26) séances de formation autour de dix(10) thèmes de formation** ci-dessous ont été animés et facilités majoritairement par les membres de l'équipe KEKELI selon le programme de formation prédéfini (annexe 1). **45 volontaires animateurs dont 23 hommes et 22 femmes et de 14 acteurs locaux** (des représentants des chefs du quartier et des enseignants) en sont bénéficiaires.

1. **Les techniques de l'animation**: il était question d'entretenir les participants sur les styles de leadership, les qualités d'un bon animateur, les difficultés au sein d'un groupe d'enfant et les techniques qui permettent d'y faire face. La communication a porté aussi sur le rôle de l'animateur dans la gestion d'un groupe au niveau de l'ambiance, de la procédure et du contenu.
2. **Le centre KEKELI et la protection de l'enfant (le cadre juridique de la protection de l'enfant)** : ce thème s'est articulé autour de deux sujets principaux : la présentation du centre KEKELI en tant qu'institution de protection de l'enfant avec un accent particulier sur ses objectifs et ses actions, et aussi le cadre juridique de la protection de l'enfant avec comme point d'encrage la présentation de l'arsenal juridique dont dispose le Togo en matière de protection de l'enfant. A titre d'exemple, le code de l'enfant et quelques unes de ses dispositions ont été présentés aux participants.
3. **Les violences et abus sexuels sur les enfants** : durant l'animation de ce thème, les équivoques ont été levées sur l'abus sexuel, la nature de l'abuseur, la problématique de l'inceste, les victimes potentielles, les conséquences physiques et psychosociales et les sanctions prévues pour réprimer ce phénomène qui détruit durablement ses victimes. Un accent particulier a été mis sur la dénonciation. Une présentation sommaire de la ligne verte « allo 1011 » a été faite, en vue d'encourager les participants à dénoncer les situations suspectes avant qu'elles ne débouchent sur les abus sexuels. Le processus complet de la prise en charge des enfants victimes d'abus sexuel a été dévoilé. A l'issue de ce thème, la psychologue, Sylvie WELBECK a été approchée par deux (2) volontaires pour d'une part le référencement d'une fille victime de violences et d'autre part pour un appui conseil en vue de se faire prendre en charge sur le plan psychologique car ayant subie un abus sexuel dans son enfance.





4. **Le travail des enfants et l'éducation** : La communication était essentiellement centrée sur la différence entre le travail, source de libération de l'homme et le travail des enfants qui ôte à ces derniers les joies de l'enfance et qui met en danger leur intégrité physique et moral. La problématique de l'exploitation des enfants dans le monde du travail a été amplement présentée avec en toile de fond les difficultés et les défis du centre KEKELI, malgré le chapelet de textes juridiques qui sont sensés protéger les enfants contre ce phénomène. Toutefois, il a été fortement recommandé que les enfants participent aux travaux ménagers et aux petites tâches de la famille en guise d'apprentissage de l'effort, selon la mesure de leur force et selon leur âge.
5. **Les pratiques culturelles néfastes** : au cours de cette formation, les pratiques culturelles ont été citées, avant qu'une différence soit mise entre celles qu'il faut préserver et celles qui ne valorisent ni les enfants ni l'humanité entière. Au-delà des pratiques qui sont pour la plupart liées aux cultes et aux traits distinctifs des communautés depuis des temps immémoriaux, de nouvelles pratiques dites émergentes ont été relevées et dénoncées. Il s'agissait par exemple des violences basées sur le genre, et d'autres formes de pratiques qui naissent de l'influence de la modernité sur les traditions.
6. **Le genre et l'éducation inclusive** : cette communication était centrée sur la définition du genre, l'éducation inclusive, les inégalités du genre et les rôles sociaux des hommes et des femmes, le respect des personnes handicapées et l'importance de mettre en place des dispositions afin de permettre aux personnes handicapées de jouir pleinement de leurs droits sans souffrir des inégalités sociales et des limites que la société leur impose souvent avec une intolérance sévère. Les approches de solutions pour aboutir à l'égalité du genre ont été relevées.
7. **Le harcèlement sexuel en milieu scolaire** : les participants ont été entretenus sur le harcèlement sexuel en milieu scolaire en tant que violence basée sur le genre. Les stratégies des agresseurs ont été passées en revue, en plus des causes, des conséquences et des facteurs favorisants. Il a été recommandé aux volontaires de transmettre aux enfants le message sur le goût de l'effort et de l'excellence, comme réponse à ce phénomène sans cesse grandissant qu'il faut dénoncer, selon les formateurs.
8. **L'éducation sexuelle** : l'essentiel de ce thème a porté sur les transformations psychologiques et physiologiques chez les enfants des deux sexes et la découverte de leurs caractères sexuels. L'attention des participants a été attirée sur les difficultés qu'éprouvent les adolescents à gérer les pulsions amoureuses qui les envahissent au cours de la puberté. Le respect de leur propre corps et l'éducation sexuelle de base ont été entre autres les indications données par les formatrices.

9. La sanction éducative : Il a porté sur la différence entre « sanction » et « punition ». il a été recommandé d'opter pour la sanction éducative qui affirme la responsabilité individuelle de l'enfant et participe à sa structuration et à la réhabilitation de la loi, garante du vivre ensemble ; par opposition à la punition qui exprime plutôt le caractère suggestif de celui qui punit et renferme dans la soumission et le ressentiment. Des formes de sanction ont été citées, en plus des principes de la sanction qui consacrent les conditions dans lesquelles un enfant peut être sanctionné, les étapes de la sanction et l'état d'esprit idéal de l'éducateur lorsqu'il sanctionne.

10. Education à la citoyenneté : il a porté sur les droits et devoirs d'un citoyen, les valeurs de la citoyenneté en lien avec la gestion de la chose publique et la recevabilité.

Au-delà des moments de formation formelle, la phase de préparation des activités a été d'une importance capitale pour les animateurs en termes de renforcement de capacité et d'échange. Il s'agissait surtout d'identifier les jeux et les chansons qui serviront à réserver un bon accueil aux enfants dès leur arrivée à 14h et a aussi préparer les activités à réaliser au sein de chaque groupe. Les volontaires, à ce propos, se retrouvent par groupe d'encadrement (trois volontaires par groupe) afin de formuler les objectifs éducatifs, les techniques d'animation et les activités qui serviront à transmettre l'essentiel de la formation qu'ils ont suivi aux enfants. C'est aussi une phase au cours de laquelle le projet d'activité de chaque groupe est soumis à l'appréciation du groupe pour des critiques qui servent essentiellement à parfaire les préparations, mais surtout à relever le niveau technico-pédagogique des volontaires en formation.

2.2.3. Les activités de formation, ludique et récréatives avec les enfants

661 enfants de 8 à 17 ans dont 418 filles et 243 garçons ont bénéficié des activités de formation, ludique et récréatives de 14h à 17h. A chaque session, sept (7) thèmes ci-dessous ont été débattus dans les groupes avec les enfants, à travers une méthodologie participative, et selon le niveau de compréhension des enfants :

- 1- L'école et le mariage forcé, est – ce possible ?
- 2- Les droits de l'enfant : les principes fondamentaux
- 3- Non à la violence
- 4- L'abus sexuel, l'inceste et la prostitution infantiles : les pièges à éviter
- 5- Non au travail des enfants, oui à une éducation de qualité
- 6- Harcèlement sexuel : l'autoprotection et la dénonciation
- 7- L'adolescence et la puberté : que savoir de la sexualité





L'objectif de ces thèmes était de préparer les enfants à faire face aux risques de violences et abus, mais surtout à les éviter et autant que possible, dénoncer les situations suspectes qui menacent l'intégrité d'un enfant.

Au-delà des causeries éducatives autour des thèmes ci-dessus, il y a l'ambiance des phases d'accueil, les moments de jeux d'ensemble, etc. La phase d'accueil est un moment de brise-glace en début de chaque après-midi. Ainsi, un grand cercle est fait chaque jour avec un leader qui dirige l'accueil des enfants. Des animateurs passent à tour de rôle, déroulant le chapelet de jeux et chants prévus au cours de la préparation des activités.



2.2.4. Les ateliers manuels avec les enfants

7 ateliers manuels ont été organisés pendant les vacances utiles 2015. Il s'agit de 3 ateliers « dessin » pour 199 enfants de 12 à 17 ans, 3 ateliers « perlage » pour 193 enfants de 12 à 17 ans et 1 atelier « décoration-arts plastiques » pour 88 enfants de 8 à 11 ans. 58.

Pour l'atelier « perlage », il était question d'enseigner aux enfants les techniques de base pour la fabrication des bijoux (boucles d'oreille, colliers et bracelets) à partir des perles. Le formateur a procédé par l'explication théorique du processus de fabrication, et aussi l'avantage d'une telle activité génératrice de revenu. Un dessin illustratif de la technique de fabrication de chaque objet est souvent fait au tableau avant de confier les outils de travail à chaque enfant, répartis en petits groupes.



Atelier « perlage »

Pour l'atelier « décoration et arts plastiques », il s'agissait pour cet atelier d'occuper les enfants de 8 à 11 ans autour des activités manuelle telle que la peinture, la fabrication d'objets de décoration. Bref, l'objectif est de susciter tout leur génie artistique et aussi faciliter l'épanouissement des enfants.



Atelier « décoration et arts plastiques »

Pour l'atelier « dessin », l'objectif était d'apprendre aux enfants les techniques de dessin simples et rapides. Le formateur a utilisé la technique du « Quick Draw System » ou la « technique du dessin rapide ». Il a débuté par des explications sur le dessin, sa définition et son importance dans la vie courante et s'est servi des symboles pour proposer des indices aux enfants. A partir des indices, les enfants pouvaient dessiner les objets en moins de trois minutes. Par exemple, avec le « I+o+ > », un oiseau pouvait être dessiné.



Atelier « dessin »

2.2.5. Les activités de formation, ludique et récréatives avec les enfants

3 festivals de sensibilisations ont été réalisés à travers des sketches, des chorégraphies, la démonstration et l'exposition des acquis des divers ateliers etc. Ces festivals ont eu lieu respectivement le dimanche 19 juillet 2015 pour la session d'AMADAHOME, le 31 juillet 2015 pour la session de Baguida et le 21 août 2015 pour la session de Hanoukopé.



2.2.6. Les activités de visibilité et d'évaluation

• La visibilité

Les trois sessions des vacances utiles ont été couvertes par les medias officiels et privés. Il s'agit entre autre de la chaine de télévision nationale (la TVT), une chaine de télévision privée (LCF), la presse écrite comme Togo presse, ATOP, et la Radio Lomé. Des communiqués radiophoniques sur les vacances utiles 2015 et une émission radiophonique ont été réalisés en prélude au démarrage des activités. Des affiches sur les vacances utiles 2015 ont été conçues et distribués.

• Les évaluations

Evaluations quotidiennes : La fin de chaque journée d'activité a été sanctionnée par une évaluation avec les volontaires et l'équipe de session, certaines fois en présence des autres membres de l'équipe du centre. Cette évaluation a pris en compte, d'une part la formation des encadreurs, la phase de préparation des activités, la phase d'accueil et d'autre part, les échanges sur les différents thèmes avec les enfants, la participation des enfants aux activités, et les ateliers. Elle a été dirigée la première semaine par les membres de l'équipe de coordination de session et pendant la deuxième semaine par les volontaires.

Comme exemple, voici le résumé du contenu d'une évaluation quotidienne à la session de Baguida : L'équipe de coordination des activités et les autres membres du centre ont souvent encouragé les volontaires à la persévérance, à plus d'efforts, surtout l'esprit d'initiative et a invité les volontaires à ne pas prendre les remarques pour des reproches Il a été demandé aux volontaires de se partager les taches dans leur différents groupes, de tous participer aux activités et d'éviter les temps inutiles ; Concernant la tenue de la fiche d'activité, il a été suggéré de toujours préciser le nombre de matériel demandé. Une

meilleure implication des enfants dans les activités. a été constaté; Le thème harcèlement sexuel a été difficile à passer aux enfants des tranches d'âge de 8 à 11 ans L'encadrement des enfants concernant leurs besoin est touché ; la vigilance est de mise aux volontaires à propos de la descente des escaliers par les enfants il a été suggéré de donner la parole et de faire parler les enfants pour leur meilleure participation..

Evaluation avec les enfants : Les enfants ont été évalués n'ont pas par leur propre animateur mais par ceux d'autres groupes. Les points considérés sont : le thème, les animateurs, la participation des enfants, l'animation, les ateliers (dessin, perle).

Voici retracés, à titre d'exemple, les différents éléments de l'évaluation avec les enfants de la session de Hanoukopé au niveau du tableau suivant

Tranche d'âge	8-9 ans			10-11 ans			12 ans			13-14 ans			15-17 ans		
	J	NJ	N	J	NJ	N	J	NJ	N	J	NJ	N	J	NJ	N
Impression des enfants															
Thème	24		06	29		01	30			37			29		
Animateur	29			29		01	30			37			28		01
Participation	30			30			28			28	03	05	25		04
Animation	29			28	02		30	01	01	33		03	24	01	04
Atelier Dessin							30			37			29		
Atelier Perlage							30			37			29		

NB : J = Joyeux ; NJ = Non Joyeux ; N = neutre

Commentaire du tableau : Dans son ensemble, la majorité des enfants a aimé l'ambiance des deux semaines d'activité, apprécié les volontaires animateurs qui les ont accompagnés, la richesse des échanges sur les différents thèmes. Cependant 04 sur les 169 enfants estiment être insatisfaits.



Évaluation finale avec les volontaires : elle a la base d'une fiche d'évaluation remplie à l'anonymat par les volontaires et acteurs locaux. Ensuite, un partage libre en petit groupe

et en plénière ont eu lieu. A la plénière, des échanges sont faits concernant les aspects sur lesquels ils ont été unanimes au sein des petits groupes. L'évaluation a touché les aspects personnels et relationnels, le contenu de la formation, les méthodologies adoptées, les trois thèmes les plus motivants, la participation des enfants, les points à améliorer et enfin les suggestions.

Pour illustrer, voici quelques éléments de l'évaluation finale avec les volontaires et acteurs locaux de la session d'Amadahomé. Concernant la formation, les aspects relationnels et personnels, tous les volontaires et acteurs locaux se sont bien sentis et ont apprécié l'ambiance qui a prévalu entre eux et les membres de l'équipe et les enfants.



Moment d'évaluation à Hanoukapé



Moment d'évaluation à Amadahomé

Evaluation du festival de clôture : elle a eu lieu à la fin de chaque festival avec les volontaires et la majorité des membres de l'équipe KEKELI. Malgré quelques insuffisances relevées lors du déroulement des caravanes concernant l'encadrement des enfants aux niveaux des cotés latéraux, la distance parcourue, tout le monde a été satisfait du déroulement des festivals et surtout de la prestation des enfants. Tous les volontaires et acteurs locaux sans exception ont salué cette initiative et ont vivement émis leur souhait de pérenniser cette activité et aussi surtout l'étendre dans d'autres zones reculées du Togo.

Notons que les points à améliorer ou les divers constats relevés au niveau de chaque évaluation sur la base des vécus de terrain sont assortis de recommandations. Elles méritent donc une attention particulière dans les perspectives d'amélioration de la mise en œuvre du programme de vacances utiles.

• Remise d'attestation et des supports de formation

A la fin de chaque session, une attestation est délivrée à chaque volontaire et acteur local. Les supports des formations sont aussi mis à disposition des volontaires animateurs et des acteurs locaux en version numérique ou papier.



III. CONCLUSION

Eu égard à ce qui précède, il serait rationnel d'affirmer que les vacances utiles 2015 ont été une réussite, nonobstant quelques insuffisances constatées. Les objectifs ont été atteints à plus de 90%. Cette réussite est due entre autre à l'organisation et le don de soi de l'équipe, aux ressources matérielles et humaines disponibles et à l'étroite collaboration des responsables des cadres de mise en œuvre des activités. Cette réussite est aussi le fruit de l'appui financier et technique des partenaires notamment **le groupe Colas par le biais de la fondation Goodplanet** et la **de Diputación de Floral de Álava (Espagne)**.

Nous profitons de ce moment pour leur témoigner notre gratitude et leur transmettre le MERCI des bénéficiaires surtout des enfants.

Nous disons aussi MERCI aux volontaires et acteurs locaux formés qui ont pris, à la fin des sessions de vacances utiles 2015, la résolution de lutter contre les situations qui affectent négativement les enfants au sein de leur communauté. Cependant, une des recommandations de ces vacances utiles est de veiller à ce que la formation des acteurs locaux serve à changer les habitudes au sein de la communauté en intégrant dans le budget le suivi des acteurs locaux en tant que points focaux (indépendants, agissant comme des partenaires).



Moment de jeux avec les enfants



Annexe 1 : LE PROGRAMME DE LA FORMATION DES VOLONTAIRES ANIMATEURS DES 3 SESSIONS DES VACANCES UTILES 2015

Session d'Amadahomé : du 11 au 19 juillet 2015

Formation des animateurs

	Samedi 11/07/2015	Lundi 13/07/2015	Mardi 14/07/2015	Mercredi 15/07/2015
Thèmes de formation	<i>Techniques de l'animation</i>	Le Centre KEKELI et la protection de l'enfant (Les principes fondamentaux des droits des enfants et les instruments juridiques relatifs aux droits des enfants)	Les violences et abus sexuelles le mariage précoce, Le harcèlement sexuel en milieu scolaire, réalité ou mythe ?	Les sanctions éducatives et alternatives
Intervenants	Mensa ASAMOA Pauline KANGNI	AZIABA Nadia Alfred VINAKPON	AZIABA Nadia Sylvie WELBECK	Mensa ASAMOA Théo AGBOVI
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du groupe, - Le leadership approprié au groupe d'enfant, - le jeu et son importance, - les difficultés dans l'animation d'un groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Historique de KEKELI - objectifs du centre KEKELI - les actions du centre KEKELI - les plus values de KEKELI en matière de protection de l'enfant - Définition de l'enfant - Le code de l'enfant et les principes fondamentaux - Les instruments juridiques nationaux - Les instruments juridiques internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Définitions d'abus sexuel sur les enfants - Mariages précoces - La nature de l'abuseur - La victime - Conséquences : abus sexuels des enfants ; - La responsabilité des parents, tuteurs, encadreurs, - la responsabilité des enfants - Faire le lien avec le centre (prise en charge des EvVAS) - Définition du terme harcèlement, causes, facteurs favorisant - Conséquences : diminution des performances scolaires - Au regard de la loi - Responsabilité des parents, tuteur, encadreurs - Rôle des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif - Notion de sanction - Méthodes positives d'éducation - Les sanctions éducatives ou alternatives

Formation des animateurs

	Jeudi 16/07/2015	Vendredi 17/07/2015	Samedi 18/07/2015	Dimanche 19/07/2015
Thèmes de formation	<i>Le genre et l'éducation inclusive</i>	<i>L'éducation sexuelle</i>	<i>Evaluation</i>	FESTIVAL DE CLOTURE DES VACANCES UTILES
Intervenant	Fricia ASSE ZOUNOU Rose KONDI	Justine BOSSOU Sylvie WELBECK	KEKELI et volontaires	
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de genre / éducation inclusive - Les manifestations du genre - Les causes liées aux inégalités de genre - Les conséquences - Les approches de solutions pour aboutir aux égalités liées aux genres - éducation inclusive 	<ul style="list-style-type: none"> - Sa définition - Son évolution (enfance et adolescence) - L'anatomie génitale - Mettre l'accent sur l'adolescence. Rôle des parents, le rôle des ados - Calcul du cycle menstruel - La naissance des pulsions amoureuses en lien avec la puberté - Lien avec le mariage précoce 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation individuelle des volontaires par remplissage de la fiche d'évaluation - Evaluation en plénière entre les volontaires eux même - Evaluation en plénière entre les volontaires en présence des membres de l'équipe KEKELI 	

Formation des animateurs

Première semaine

	Lundi 20/07/2015	Mardi 21/07/2015	Mercredi 22/07/2015	Jeudi 22/07/2015	Vendredi 23/07/2015
Thèmes de formation	Techniques de l'animation	Le Centre KEKELI et la protection de l'enfant (Les principes fondamentaux des droits des enfants et les instruments juridiques relatifs aux droits des enfants)	Les violences et abus sexuelles sur les enfants	Les pratiques culturelles néfastes	Le travail des enfants et l'éducation
Intervenants	Mensa ASAMOA Pauline KANGNI	AZIABA Nadia Mensa ASAMOA	AZIABA Nadia Sylvie WELBECK	Alfred VINAKPON Christian TALMANTA	Théo AGBOVI Christian TALMANTA
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du groupe, - Le leadership approprié aux groupes d'enfant selon les tranches d'âges, - le jeu et son importance, - les difficultés dans l'animation d'un groupe et comment y remédier 	<ul style="list-style-type: none"> - Historique de KEKELI - objectifs du centre KEKELI - les actions du centre KEKELI - les plus values de KEKELI en matière de protection de l'enfant - Définition de l'enfant - Le code de l'enfant et les principes fondamentaux - Les instruments juridiques nationaux - Les instruments juridiques internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et types d'abus sexuel sur les enfants - La nature de l'abuseur - La victime - Conséquences; - La responsabilité des parents, tuteurs, encadreurs, - Faire le lien avec le centre (prise en charge des EvVAS) - La dénonciation - La prévention par rapport aux parents et aux enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques culturelles néfastes pour les enfants (la liste), - Mariages précoces - Dots précoces - Incestes - Les causes et conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> - Définitions du travail des enfants en général et dans le contexte KEKELI - Causes du travail des enfants - Conséquences du travail des enfants - La responsabilité des parents, tuteurs, encadreurs, - Rôle de l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants - Faire le lien avec le centre (accompagnement des enfants travailleurs) - Dénonciation

Formation des animateurs

Deuxième semaine

	Lundi 27/07/2015	Mardi 28/07/2015	Mercredi 29/07/2015	Jeudi 30/07/2015	Vendredi 31/07/2015
Thèmes de formation	<i>Le genre et l'éducation / éducation inclusive</i>	<i>Le harcèlement sexuel en milieu scolaire, réalité ou mythe ?</i>	<i>L'éducation sexuelle</i>	<i>Les sanctions éducatives et alternatives</i>	<i>Evaluation</i>
Intervenant	Fricia ASSE ZOUNO Zouleha TEBONOU	Fricia ASSE ZOUNO Pauline KANGNI	Justine BOSSOU Sylvie WELBECK	Mensa ASAMOA Christian TALMANTA	KEKELI et volontaires
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de genre / éducation inclusive - Les manifestations du genre - Les causes liées aux inégalités de genre - Les conséquences - Les approches de solutions pour aboutir aux égalités liées aux genres - éducation inclusive 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du terme harcèlement, causes, facteurs favorisant - Conséquences : - Au regard de la loi - Responsabilité des parents, tuteur, encadreurs - Rôle des enfants - Dénonciation 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition - Transformations physiologiques et psychologiques (enfance et adolescence) - Rôle des parents, - Rôle des adolescents (hygiène et sexualité responsable) - La gestion des pulsions amoureuses en lien avec la puberté - Conséquences du défaut d'éducation sexuelle - Le respect du son corps / sexe 	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif - Notion de sanction - Méthodes positives d'éducation - Les sanctions éducatives ou alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation individuelle des volontaires par remplissage de la fiche d'évaluation - Evaluation en plénière entre les volontaires eux même - Evaluation en plénière entre les volontaires en présence des membres de l'équipe KEKELI

Formation des animateurs

Première semaine

	Lundi 10/08/2015	Mardi 11/08/2015	Mercredi 12/08/2015	Jeudi 13/08/2015	Vendredi 14/08/2015
Thèmes de formation	<i>Les sanctions éducatives et alternatives</i>	<i>Le cadre juridique de la protection de l'enfant</i>	<i>Les violences et abus sexuelles sur les enfants</i>	<i>Les pratiques culturelles néfastes</i>	<i>Le travail des enfants et l'éducation</i>
Intervenants	Mensa ASAMOA	Mensa ASAMOA Faustine NIKABOU	Sylvie WELBECK	Christian TALMANTA	Théo AGBOVI
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif - Notion de sanction - Méthodes positives d'éducation - Les sanctions éducatives ou alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de l'enfant - Le code de l'enfant et les principes fondamentaux - Les instruments juridiques nationaux - Les instruments juridiques internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition et types d'abus sexuel sur les enfants - La nature de l'abuseur - La victime - Conséquences; - La responsabilité des parents, tuteurs, encadreurs, - Faire le lien avec le centre (prise en charge des EvVAS) - La dénonciation - La prévention par rapport aux parents et aux enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques culturelles néfastes pour les enfants (la liste), - Mariages précoces - Dots précoces - Incestes - Les causes et conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> - Définitions du travail des enfants en général et dans le contexte KEKELI - Causes du travail des enfants - Conséquences du travail des enfants - La responsabilité des parents, tuteurs, encadreurs, - Rôle de l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants - Faire le lien avec le centre (accompagnement des enfants travailleurs) - Dénonciation

Formation des animateurs

Deuxième semaine

	Lundi 16/08/2015	Mardi 17/08/2015	Mercredi 18/08/2015	Jeudi 19/08/2015	Vendredi 20/08/2015
Thèmes de formation	<i>Le genre et l'éducation / éducation inclusive</i>	<i>Le harcèlement sexuel en milieu scolaire, réalité ou mythe ?</i>	<i>L'éducation sexuelle</i>	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Evaluation</i>
Intervenant	Zouleha TEBONOU Rose KONDI	Pauline KANGNI	Justine BOSSOU Sylvie WELBECK	Professeur KUAKUVI	KEKELI et volontaires
TDR	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de genre / éducation inclusive - Les manifestations du genre - Les causes liées aux inégalités de genre - Les conséquences - Les approches de solutions pour aboutir aux égalités liées aux genres - éducation inclusive 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du terme harcèlement, causes, facteurs favorisant - Conséquences : - Au regard de la loi - Responsabilité des parents, tuteur, encadreurs - Rôle des enfants - Dénonciation 	<ul style="list-style-type: none"> - Définition - Transformations physiologiques et psychologiques (enfance et adolescence) - Rôle des parents, - Rôle des adolescents (hygiène et sexualité responsable) - La gestion des pulsions amoureuses en lien avec la puberté - Conséquences du défaut d'éducation sexuelle - Le respect du son corps / sexe 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation individuelle des volontaires par remplissage de la fiche d'évaluation - Evaluation en plénière entre les volontaires eux même - Evaluation en plénière entre les volontaires en présence des membres de l'équipe KEKELI 	

Annexe 2 : REPARTITION DES TACHES ET EQUIPE DES VACANCES UTILES 2015

Tâches / Lieu	Session de Hanoukopé du 10 au 21 aout 2015	session de Baguida du 20 au 31 juillet 2015	Session d'Amadahomé du 13 au 19juillet 2015
Coordination de la Session	Theodore	Mensa	Alfred
Coordination des Activités	Rose et Christian	Theodore et Christian	Fricia et Pauline
Gestion de matériels/espaces	Mensa et Yan	Rose etFricia	Yanet Zouleha
Gestion des pauses café et services	Pauline et Zouleha	Nadia et Justin	Pauline et Nadia
Premiers soins	Justine	Rose	Zouleha
Rédaction du rapport de la session	Theodore	Mensa	Alfred
Commission Cuisine	Marie, Foussena, Claudine, Sœur Clarisse	Marie, Foussena, Claudine, Sœur Clarisse	Marie, Foussena, Claudine, Sœur Clarisse
Rédaction du rapport général (compilation des rapports des 3 sessions)	Alfred		

**Annexe 3 : LES ACTIVITES PREPARATOIRES REALISEES POUR LES 3 SESSIONS DES VACANCES
UTILES 2015**

Juin 2015	Planning et préparation des formations	Comité de vacances utiles
Juin 2015	Planning et préparation des activités avec les enfants	
Juin 2015	Choix du logo et hymne des vacances utiles	Mensa, Alfred, Pauline
Juin 2015	Identification des cadres d'activités. Confirmation des dates avec les responsables des lieux choisis et démarches administratives	Coordinatrice et Administration
Dimanche 07 juin 2015	Sensibilisation sur les Vacances utiles à Baguida	Mensa, Alfred, Justine, Théo et Gaby
Dimanche 28 juin, 05 et 12 juillet 2015	Annonces à l'église et début des inscriptions à Amadahomé	Claudine, Alfred et Serge
lundi 6 au vendredi 10 juillet 2015	une permanence est assurée pour prendre les inscriptions à l'école Catholique sise dans l'enceinte de la Communauté chrétienne Jésus Miséricordieux d'Amadahomé.	Zouleha, Justin et Alfred
05 et 12 juil. 2015	Annonces à l'église pour lancer les inscriptions à Baguida et affiche	Théodore, Pauline et Mensa
26 juil. et 02 aout 2015	Annonces à l'église pour lancer les inscriptions à Hanoukopé	Alfred, Christian, Sr Gaby, Théodore
Du 22 au 28 juin 2015	Conception d'affiche à KEKELI et à ENFS et INJS et distribution	Fricia, Pauline, Mensa, Théo
Du 22 au 28 juin 2015	Communiqué à Kanal Fm, Radio Maria	Christian et Nadia
Juin et juil. 2015	Inscriptions des volontaires de Hanoukopé et identification des acteurs locaux	Théo, Christian, Pauline, Sylvie, Colette
27 juillet 2015	Début des inscriptions des enfants de Hanoukopé	Christian, Pauline, Frisia, Zouleha, Justin, Rose et Yan

Annexe 4 : PLANNING JOURNALIER

7h50 Arrivée et installation

8h00 – 8h15 Lecture et amendement du rapport journalier

8h15 - 10h15 Formation

10h15– 10h30 Pause

10h30 - 12h15 Echange sur la méthodologie et Préparation des activités de l'après-midi

12h30 - 14h Repas

Vaisselle

Pause

14h00 - 17h 00 Activités avec les enfants :

14h à 14h20 : Phase d'accueil

14h20 à 15h30 : Thème et divers activités ludiques

15h30 à 16h30 : Atelier

16h30 à 17h : Diverses activités créatives, retour au calme et évaluation avec les enfants

17h00 Evaluation de la journée avec les volontaires